



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2017

Rapport relatif au dossier 240 64 2522 Agence de l'Eau Adour-Garonne
Convention d'aide à la mission de suivi du gave de Pau et affluents 2017

Dressé le 5 mars 2018

Le Président

Jean-Claude DUHIEU

SOMMAIRE

1-	RAPPELS DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES EN 2017 ET DU CONTEXTE D'INTERVENTION	3
1.1	CONTEXTE D'INTERVENTION.....	3
1.2	MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS EN 2017	6
2-	BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS 2017	9
2.1	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GAVE DE PAU.....	9
2.1.1	<i>Suivi de l'état annuel du gave de Pau</i>	<i>9</i>
2.1.2	<i>Programmation et suivi de la réalisation des travaux</i>	<i>9</i>
2.1.3	<i>Programme d'intervention du gave de Pau : protection de berges</i>	<i>9</i>
2.1.4	<i>Programme d'intervention du gave de Pau : restauration du cours d'eau</i>	<i>10</i>
2.1.5	<i>Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers en 2017</i>	<i>10</i>
2.2	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU.....	13
2.2.1	<i>Chantiers de protections de berges et réalisation d'ouvrages</i>	<i>13</i>
2.2.2	<i>Chantiers de restauration de cours d'eau</i>	<i>14</i>
2.2.3	<i>Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers en 2017 pour le SMBGP</i>	<i>14</i>
2.3	AUTRES MISSIONS ASSUREES PAR LES AGENTS SUR L'EXERCICE 2017	16
3-	NOTE DE SYNTHESE SUR L'ETAT DES COURS D'EAU SUIVIS AU 31 DECEMBRE 2017	17
3.1-	SUIVI DU GAVE DE PAU	17
3.2-	SUIVI DES AFFLUENTS DU GAVE DE PAU INTEGRES DANS LE SMBGP.....	19
4-	PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS POUR L'ACTIVITE DE L'ANNEE SUIVANTE	21
4.1-	PROGRAMME PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2018 : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GAVE DE PAU	21
4.2-	ORIENTATIONS POUR L'ANNEE 2018 : SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU	21
4.3-	CADRE REGLEMENTAIRE DES PROJETS D'OPERATIONS DE TRAVAUX	21

1- Rappels des moyens humains et techniques en 2017 et du contexte d'intervention

1.1 Contexte d'intervention

Le Syndicat Intercommunal du gave de Pau (SIGP) :

Le SIGP a pour vocation de traiter les problématiques d'aménagement, de gestion des espaces naturels et de protection des berges sur le Domaine Public Fluvial (DPF) du gave de Pau, ce qui inclut le lit mineur et la servitude de marchepied appliquée sur les crêtes de berges des cours d'eau domaniaux (3,25 m), ainsi que les milieux humides associés, portant ainsi le champ d'action sur une partie du lit majeur.



Fig.1 : carte du territoire géré par le SIGP.

(source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Les compétences statutaires du SIGP sont les suivantes :

- Le Syndicat assure sur le territoire des communes adhérentes la réalisation des travaux ou études liées à la prévention et la défense contre les inondations, la protection contre les érosions de berges menaçant les terres, les lieux habités, les infrastructures et, d'une manière générale, tous les ouvrages situés en dehors du Domaine Public Fluvial du gave de Pau.
- Le Syndicat réalise toutes études ou travaux et d'une manière générale, toute opération visant à la valorisation et à la gestion du gave de Pau ainsi que de ses milieux associés.
- Le Syndicat peut exercer, à la demande et pour le compte d'une ou plusieurs collectivités adhérentes ou de tiers, des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée (mandat) pour tout projet (étude ou travaux) en relation avec le gave de Pau et ses milieux associés. Une convention entre les parties fixe les modalités administratives et de répartition financière liées au projet.
- Le Syndicat peut, à la demande de collectivités adhérentes ou non, ou encore de tiers, être le porteur de projets en relation avec le gave de Pau et ses milieux associés. A ce titre, le Syndicat participe à la conception des projets

(études de faisabilité) notamment en tant que conseil technique. La concrétisation des projets incombera ensuite aux collectivités ou tiers qui en sont à l'origine.

- Le Syndicat possède également la compétence « qualité des milieux aquatiques » qui permet de garantir la compatibilité des actions menées par le Syndicat avec les objectifs de « bon état écologique des milieux aquatiques » préconisés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Le Syndicat peut conduire à ce titre des actions

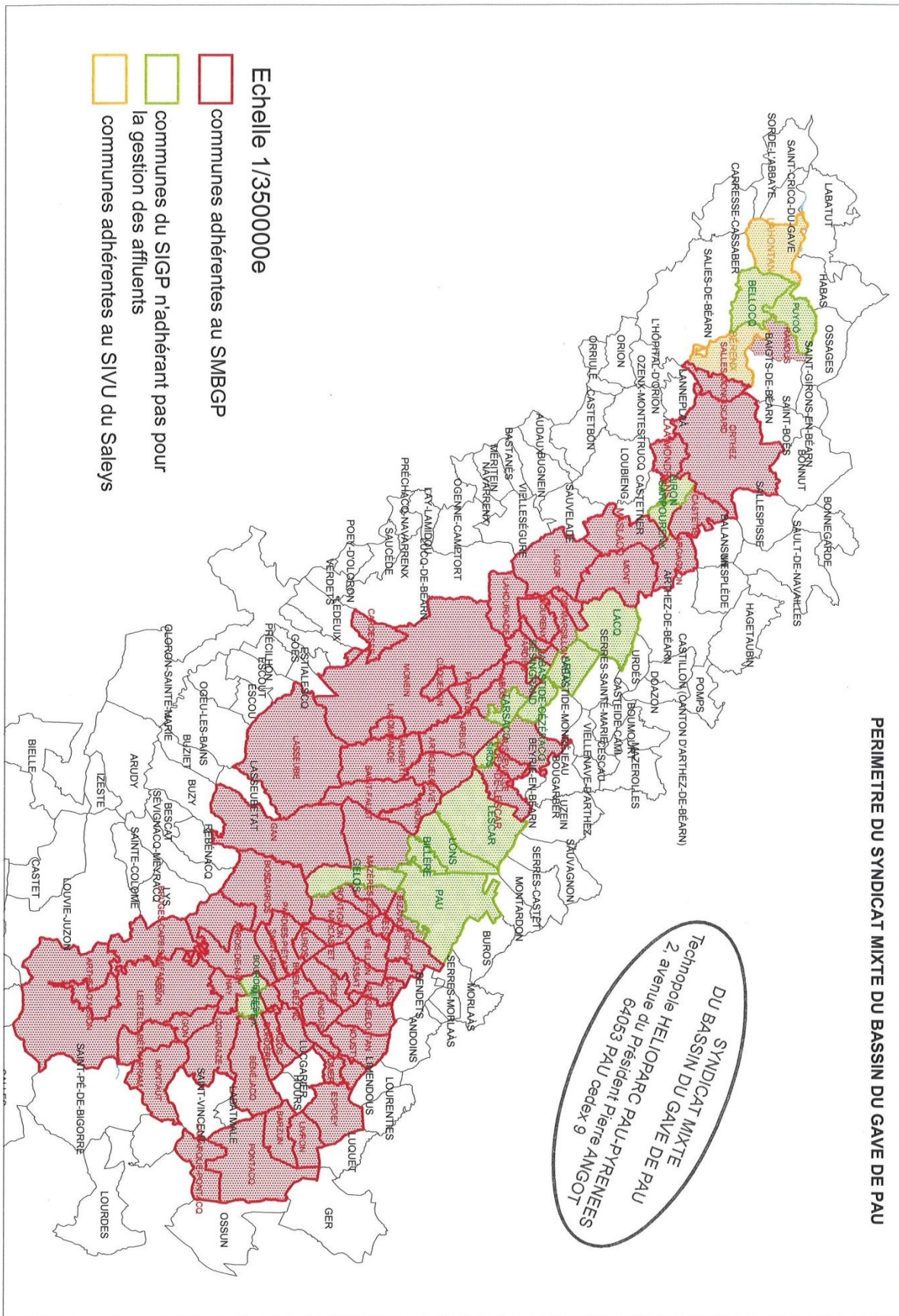
- ✓ en matière d'études relatives à la qualité des milieux aquatiques dont la finalité pourra être la mise en place de dispositifs de suivi adaptés sur le gave de Pau (par exemple, stations de mesure).
- ✓ En matière de travaux intégrant des mesures de protection des milieux aquatiques (espèces « NATURA 2000 » notamment) à l'échelle du gave de Pau.

Le Syndicat Mixte du Bassin du gave de Pau (SMBGP) :

Le SMBGP a pour objet de traiter les problématiques liées aux affluents du bassin-versant du gave de PAU sur le territoire de ses collectivités adhérentes, ce qui signifie pour la quasi-totalité la gestion de cours d'eau non domaniaux.

Le SMBGP a pour objet d'aider les adhérents, par mutualisation de leurs besoins et de leurs moyens, à exercer la plénitude des compétences qui leur sont dévolues en matière de gestion des cours d'eau, notamment en leur apportant une capacité d'expertise en matière technique, administrative et financière. Il peut assurer la maîtrise d'ouvrage et/ou la maîtrise d'œuvre d'opérations au nom et pour le compte d'adhérents, à la demande de ceux-ci. Il peut en outre, à titre accessoire, intervenir au profit de tiers, publics ou privés.

Fig.2 : carte du territoire géré par le SMBGP.



(source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

1.2 Moyens techniques et humains en 2017

Personnels du syndicat :

- 1 Directeur
- 1 ingénieur principal,
- 1 attachée territoriale (recrutée à temps plein depuis octobre 2017)
- 1 technicien territorial
- 1 Agent contractuel en charge de la SLGRi (1 an renouvelable, depuis novembre 2017)
- 1 agent comptable et administratif (missions temporaires CDG 64, 3j/semaine de janvier à novembre 2017)

Une responsable administrative et financière, Mlle Laureen VILLOT (attachée territoriale), a été recrutée à temps plein au 1^{er} octobre 2017.

Un agent contractuel, Mlle Anaïs BOUTIN, a été recrutée au 1^{er} novembre 2017 (CDD d'un an, renouvelable) afin de réaliser l'animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRi), dont le SMBGP est le porteur désigné par arrêté interpréfectoral, et qui fait l'objet d'une convention d'aide spécifique.

Préalablement au recrutement de Mlle VILLOT, les missions administratives et de gestion financière ont été assurées par le recrutement en missions temporaires d'agents du Centre De Gestion 64.

Les missions exercées par les agents dans les deux collectivités territoriales (SIGP et SMBGP) sont les suivantes :

Directeur :

- Assistance du Président
- Management des personnels
- Gestion de l'organisation des structures
- Gestion financière et administrative des structures
- Orientations stratégiques
- Le relationnel avec les différents partenaires :
 - ✓ Administratifs : Préfecture, DDTM64, DREAL, AFB, Collectivités Territoriales etc.
 - ✓ Financiers : Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Agence de l'Eau Adour-Garonne, communes adhérentes.
 - ✓ En matière de travaux : entreprises spécialisées en travaux de protection de berges, en restauration de cours d'eau, en gestion forestière.
 - ✓ En matière d'études : bureaux d'études spécialisés en hydraulique, en morphodynamique, en protection et gestion des milieux aquatiques, en géotechnique.

Ingénieur et technicien :

- Assistance du Directeur et du Président
- Participation à la définition des programmes de travaux et d'études
- Rédaction des documents de consultations des entreprises (DCE) : programmes de travaux/gestion et études techniques (notamment géotechniques)
- Définition des solutions techniques et chiffrage prévisionnel des travaux (en particulier sur les aspects restauration de cours d'eau, entretien, géotechniques, génie civil, génie végétal)
- Suivi de l'exécution des chantiers et des études (maîtrise d'œuvre)
- Suivi de terrain de l'état du gave de PAU et des affluents adhérents au SMBGP
- Mise en œuvre des diagnostics de cours d'eau et de schémas d'entretien pluriannuel (Déclarations d'Intérêt général)
- La rédaction de documents administratifs et techniques (rapports, études, compte-rendu, cartographies...)

- Le relationnel avec les différents partenaires :
 - ✓ Administratifs : Préfecture, DDTM64, DREAL, AFB, Collectivités Territoriales etc.
 - ✓ Financiers : Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Agence de l'Eau Adour-Garonne, communes adhérentes.
 - ✓ En matière de travaux : entreprises spécialisées en travaux de protection de berges, en restauration de cours d'eau, en gestion forestière.
 - ✓ En matière d'études : bureaux d'études spécialisés en hydraulique, en morphodynamique, en protection et gestion des milieux aquatiques, en géotechnique.

Attachée territoriale :

- Assistance du Directeur et du Président
- Gestion administrative des syndicats :
- Gestion financière des syndicats :
 - ✓ Gestion comptable avec la Trésorerie (paiements, titres, mandats etc.)
 - ✓ Participation à l'élaboration et à l'exécution des budgets
 - ✓ Suivi financier et comptable (gestion des payes, subventions etc.)
- La rédaction de documents administratifs (Procès-verbaux des comités syndicaux, délibérations, compte-rendu, courriers...)
- Le relationnel avec les différents partenaires :
 - ✓ Administratifs : Préfecture, DDTM64, DREAL, AFB, Collectivités Territoriales etc.
 - ✓ Financiers : Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Agence de l'Eau Adour-Garonne, communes adhérentes.
 - ✓ En matière de gestion financière et paiement des travaux et études : entreprises spécialisées en gestion des cours d'eau, bureaux d'études spécialisés.

Animatrice SLGRi :

- Assistance du Directeur et du Président pour la SLGRi :
 - ✓ Assurer le portage de la prévention contre le risque inondation à l'échelle concernée sur le bassin versant du gave de Pau dans les Pyrénées-Atlantiques
 - ✓ Accompagner les collectivités du Territoire à Risque d'Inondation pour la mise en œuvre de la démarche
 - ✓ Couplage avec les résultats des études hydrauliques en cours sur les crues du gave de Pau
 - ✓ Etablissement d'un document de référence
- La rédaction de documents administratifs et techniques (rapports, études, compte-rendu, cartographies...) Rédaction des documents de consultations des entreprises (DCE) : programmes de travaux/gestion et études techniques (notamment géotechniques)
- Le relationnel avec les différents partenaires :
 - ✓ Administratifs et acteurs locaux : Préfecture, DDTM64, DREAL, AFB, Collectivités Territoriales etc.
 - ✓ Financiers : Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Agence de l'Eau Adour-Garonne, communes adhérentes.
 - ✓ Techniques : bureaux d'études

Rappel : les frais (y compris de personnel) de mise en œuvre de la SLGRi ne sont pas pris en charge dans le cadre de la convention d'aide 240 64 2522.

Moyens Matériels			
Directeur	Ingénieur	Technicien	Attachée territoriale Animatrice SLGRI
Véhicule de fonction : Peugeot 208	Véhicule de service : Toyota rav4	Véhicule de service : Hyundai Santa Fe	PC Portable, imprimante, téléphones fixes
PC Portable, imprimante	PC Portable, imprimante	PC Portable, imprimante	Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.
Téléphone portable de fonction	Téléphone portable de fonction	Téléphone portable de fonction	
Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.	Appareil photo numérique compact	Appareil photo numérique compact	
	Vêtements de terrain (parka, bottes, cuissardes...) et EPI	Vêtements de terrain (parka, bottes, cuissardes...) et EPI	
	Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.	Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.	
	Matériel de chantier : mire télescopique, décamètre, mètre, topofil	Matériel de chantier : mire télescopique, décamètre, mètre, topofil	

2- Bilan d'exécution des missions 2017

2.1 Syndicat intercommunal du gave de Pau

2.1.1 *Suivi de l'état annuel du gave de Pau*

Le gave de Pau fait l'objet d'un suivi via les observations de terrain effectuées par le service technique du SIGP ainsi que par le biais des retours d'informations et de demandes en provenance des communes adhérentes et riverains. Pour l'année 2017, le programme intempéries débuté en 2013 touche à sa fin avec la mise en œuvre des travaux de protection de la décharge mise à nu par la crue à Lons. Le projet est encours de réalisation sur Jurançon, et à l'étude sur Coarraze et Bordes.

Le SIGP, maître d'ouvrage délégué pour les communes de Jurançon et Lons, a assuré le suivi du marché de maîtrise d'œuvre (ARTELIA) pour ces deux communes. Le dossier d'autorisation pour Lons a été validé en 2017 et la consultation pour les travaux a abouti au choix de l'entreprise LABORDE, pour traiter le site de Lons. Les travaux ont débuté le 11 septembre 2017 et ont été achevé en totalité en avril 2018 (Suspension des travaux début décembre 2017 pour les finitions). La réhabilitation des décharges de Jurançon a été programmée en 2018 pour partie.

Pour les communes de Coarraze et Bordes, la maîtrise d'ouvrage a été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN) ainsi que les crédits « CAT NAT » associés.

Par ailleurs, le syndicat exerce une compétence d'assistance technique auprès des ses adhérents ou de tiers. Les missions effectuées dans ce cadre en 2017 sont détaillées au point 2.1.5.

2.1.2 *Programmation et suivi de la réalisation des travaux*

Le programme d'intervention du Syndicat Intercommunal du gave de Pau pour l'exercice 2017 a été constitué d'une intervention relative au programme spécifique « intempéries ».

L'ensemble des chantiers du programme réalisés en 2017, est détaillé ci-après.

2.1.3 *Programme d'intervention du gave de Pau : protection de berges*

Tableau 1 : opérations programme « intempéries » - protection

INTEMPERIES 2017	COMMUNE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Travaux réalisés en 2017	LONS	Traitement localisé des déchets rive droite, protection de berge en enrochements.		X

Tableau 2 : opérations pour compte de tiers - protection

Tiers 2017	COMMUNE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Travaux réalisés en 2017	ARBUS	Protection du champ captant en rive gauche par réalisation de peigne entre enrochements.		X

2.1.4 Programme d'intervention du gave de Pau : restauration du cours d'eau

Tableau 3 : opérations pour compte de tiers : restauration

Tiers 2017	COMMUNE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Travaux réalisés en 2017	LENDRESSE	Restauration de la rivière artificielle		X
	LENDRESSE	Programme de plantation		X

2.1.5 Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers en 2017

Le Syndicat exerce une compétence **d'assistance technique** auprès de ses adhérents. Les missions effectuées dans ce cadre au cours de l'exercice 2017 sont récapitulées dans le tableau ci-après. Certaines de ces missions ont débuté en 2016 et se sont poursuivies sur l'exercice 2017.

Tableau 4 : assistance technique SIGP

ASSISTANCE TECHNIQUE APPOREE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS EN 2017 – SIGP					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	Réunions d'information et d'échange sur les actions du syndicat – lien avec les programmes de l'Agence.	1 ^{ier} et 2 nd trimestres 2017	X		X
	Réunion d'échange sur la détermination de l'espace de divagation du Gave de Pau	2 nd trimestre 2017	X		X
COMMUNE DE BELLOCQ	Projets de courriers de sollicitations de partenaires techniques et financiers pour une étude pluviale + projet de CCTP	1 ^{ier} semestre 2017	X		
COMMUNE DE BERENX	Conseil technique pour l'implantation d'un point de pompage SDIS en RG du gave de Pau	2 nd semestre 2017	X		
COMMUNE DE JURANÇON	Suivi technique du dossier de traitement des décharges anciennes en bord du gave de Pau	1 ^{ier} et 2 nd semestre 2017		X	
COMMUNE DE LAHONTAN	Suivi d'une étude géotechnique de mise à jour de mesures inclinométriques au sanctuaire d'Abet, RG du gave de Pau.	1 ^{ier} et 2 nd semestres 2017	X		
	Dossier de déclaration de travaux pour reprise de peigne bois en RD du gave.	2 nd trimestre 2017	X		

ASSISTANCE TECHNIQUE APPOURTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS EN 2017 – SIGP					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
COMMUNE DE LONS	Assistance de la commune et du maître d'œuvre pour la consultation d'entreprise et le suivi des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge en RD	2 nd semestre 2017		X	X
COMMUNE DE MASLACQ	Conseil technique pour demande de gestion des vases au droit d'un pompage agricole dans le gave de Pau	Juillet 2017	X		
COMMUNE D'OS MARSILLON	Conseil technique concernant des érosions et des rejets d'effluents en berge du gave de Pau	Juillet 2017	X		
COMMUNE DE RAMOUS	Conseil technique pour érosion sous le pont de l'A64 et au droit d'un pylône électrique haute tension en RD du gave de Pau.	Juillet 2017	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY (CCPN)	Etude hydraulique sur le secteur Nay-Assat : état des lieux des enjeux du territoire, mission d'AMO pour la CCPN : suivi du Bureau d'étude en charge de la prestation. Préparation d'un DCE pour étude hydraulique sur le secteur amont.	1 ^{er} et 2 nd semestre 2017	X		
	Etude faune/flore sur le secteur Nay-Assat : état des lieux des enjeux du territoire, mission d'AMO pour la CCPN : suivi du bureau d'étude en charge de la prestation.	1 ^{er} et 2 nd semestre 2017	X		
	Suivi pour avis technique des études menées par la CCPN pour le traitement des décharges de BORDES et COARRAZE en bordure du gave de Pau.	1 ^{er} et 2 nd semestre 2017	X		X

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS EN 2017 – SIGP					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BERN PYRENEES (CAPBP) + SIGP	Réalisation et suivi du dossier de consultation pour la réalisation d'une étude hydraulique d'impact des crues et de définition d'un espace de divagation sur le territoire de la CAPBP.	1 ^{er} semestre 2017	X		
	Suivi de la prestation d'étude hydraulique sur le territoire de la CAPBP	2 nd semestre 2017	X		X
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER 64	Réunion d'échange sur le portage du DOCOB du gave de Pau.	4 ^{ième} trimestre 2017	X		X
	Réunion d'échanges sur les dossiers Hydros (Nay) et aménagements de franchissements piscicoles d'hydroélectriciens	4 ^{ième} trimestre 2017	X		
DEPARTEMENT DES PYRENEES- ATLANTIQUES	Suivi du Gave de PAU en amont et en aval des ouvrages Départementaux	2 nd semestre 2017	X	X	
ENTREPRISE CANDIA	Conseil technique relatif à un rejet d'effluents de process en RD du gave de Pau (LONS)	2 nd semestre 2017	X	X	X
ENTREPRISE CAM ENERGIE	Conseil technique relatif à la construction de franchissement piscicole (seuils de Lestelle-Betharram et de Nay)	4 ^{ième} trimestre 2017	X	X	X
SYNDICAT GAVE ET BAÏSES	Conseil technique pour la protection d'une canalisation AEP en traversée du gave de Pau, TARSACQ	2 nd semestre 2017	X		
SIGP	Suivi de l'instruction administrative et de l'enquête publique du dossier de DIG pour l'entretien pluriannuel du gave de Pau.	1 ^{er} et 2 nd semestre 2017	X		
SEAPAN	Conseil technique pour l'implantation du rejet de la STEP de BAUDREIX	3 ^{ième} trimestre		X	
COMMUNE DE GOUZE	Conseil technique sur divers points d'érosion	4 ^{ième} trimestre		X	

2.2 Syndicat mixte du bassin du gave de Pau

Le SMBGP est sollicité par les communes et SIVU adhérents afin de réaliser :

- Un diagnostic des besoins,
- Un programme chiffré de travaux de gestion,
- Un suivi de l'état des cours d'eau et une assistance technique.

Un programme de gestion de cours d'eau (protection et restauration) a été mis en œuvre pour l'exercice 2016 et s'est poursuivi en 2017.

Le marché passé pour la réalisation de ce programme est réparti en 2 lots : lot n°1 : protection de berges et lot n°2 : restauration de cours d'eau.

Les tableaux suivants font la synthèse des travaux qui ont été réalisés au cours de l'exercice 2017 pour finaliser le programme prévu, ainsi que des nouveaux travaux sollicités courant de l'exercice 2017.

2.2.1 *Chantiers de protections de berges et réalisation d'ouvrages*

Tableau 5 : travaux de protection et réalisation d'ouvrages 2017

TRAVAUX 2017	COMMUNE ET BENEFICIAIRE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Travaux réalisés en 2017 – lot n°1 : protection marché 2016 SMBGP	ARESSY, SIVU du Lagon	Protection de berge en enrochements	X	
	LAGOS, SIVU du Lagon	Protections de berge par tunages bois et gestion d'atterrissements	X	
	UZOS, SIVU de régulation des eaux	Protections de berge par tunage bois		X
	ANGAÏS, SIVU du Lagon	Protection de pont communal par réfection d'enrochements		X
	ANGAÏS, SIVU du Lagon	Protection de pont communal par réfection d'un épi en enrochements		X
	LAROIN, Las Hies, commune	Protection de berge par tunage bois	X	
	ASSON, L'Ouzom	Réfection de protection de berge en enrochements	X	
	JURANCON, Le NEEZ, Folcher	Remise en état d'enrochements de tiers (Folcher), pour conformité règlementaire	X	
Opération pour compte de tiers	BOSDARROS	Mise en œuvre d'un dalot sous voirie en exutoire de cours d'eau		X

2.2.2 Chantiers de restauration de cours d'eau

Tableau 6 : travaux de gestion 2017

TRAVAUX 2017	COMMUNE ET BENEFICIAIRE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Travaux réalisés en 2017 (lot 2 dossier de marché SMBGP 2016)	ASSON, L'Ouzom, Commune	Protection de berge par talutage, réactivation de chenal et traitement d'atterrissement	X	
	ANGAÏS, SIVU du Lagon	Traitement d'atterrissement		X
	MONTAUT, Le Carrérasse	Restauration du lit mineur et plantation	X	X
Opération pour compte de tiers	ARESSY, le Lagon	Traitement de la végétation et d'atterrissement au droit d'un seuil.		X
Travaux 2017 : année N1 d'entretien de la DIG « Juscle)	ARBUS, SAINT FAUST, ARTIGUELOUVE, AUBERTIN	Restauration végétale de cours d'eau, traitement des embâcles et atterrissements.	X	

2.2.3 Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers en 2017 pour le SMBGP

Le Syndicat mixte exerce une compétence **d'assistance technique** auprès de ses adhérents. Les missions effectuées dans ce cadre au cours de l'exercice 2017 sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Chacune de ces interventions a donné suite, soit à compte-rendu auprès du demandeur, soit à mise en œuvre d'études ou de travaux spécifiques.

Tableau 7 : assistance technique SMBGP

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS EN 2017 - SMBGP					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
COMMUNE D'ASSON	Réalisation d'une pêche électrique de sauvegarde préalable aux travaux	2 nd trimestre 2017	X		
COMMUNE D'AUSSEVIELLE	Conseil technique sur problématique inondation	2 nd trimestre 2017		X	
COMMUNE DE BOSDARROS	Suivi de travaux de réalisation d'un dalot pour exutoire de cours d'eau sous voirie	1 ^{er} et 2 nd semestre 2017		X	
COMMUNE DE COARRAZE	Réalisation d'une étude hydraulique de zone inondable.	1 ^{er} et 2 nd semestre 2017		X	
	Assistance technique pour la réalisation d'un curage de lac – Dossier LEMA	2 nd trimestre 2017		X	

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS EN 2017 - SMBGP					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
COMMUNE DE JURANCON	Conseils techniques pour gestion de berge de tiers privés (Thoby, Christini)	Mars 2017	X		
	Diagnostic d'érosion de berge – Parcelle communale	Décembre 2017		X	
COMMUNE DE LAA MONDRANS	Diagnostic des cours d'eau de la commune- Restitution	1 ^{er} trimestre 2017		X	
	Conseil technique sur gestion de bras secondaire	4 nd trimestre		X	
COMMUNE DE PARDIES	Conseil technique pour la gestion de la digue de protection du Bourg	1 ^{er} et 4 nd trimestre		X	
COMMUNE DE POEY DE LESCAR	Diagnostic des cours d'eau de la Commune - Restitution	2 nd et 3 nd trimestre 2017		X	
COMMUNE DE MONTAUT	Information de tiers sur la réglementation concernant la protection de berges (parcelle agricole)	1 ^{er} trimestre 2017	X		
	Conseil technique pour évaluation de travaux de confortement de berge en bordure de voirie communale.	4 ^{ième} trimestre 2017		X	
SIVU DU LAGOIN – COMMUNE DE BEUSTE	Conseil technique pour traitement d'une instabilité de soutènement en voirie sur berge (Lagoin)	4 ^{ième} trimestre 2017	X	X	
	Conseil technique pour gestion d'inondation de la Gabale et des canaux associés	3 ^{ième} trimestre 2017		X	
SIVU DU LUZ – COMMUNE D'ARROS DE NAY	Réalisation d'une étude hydraulique de vérification de dimensionnement d'un ponceau (Arros de Nay)	1 ^{er} semestre 2017	X		
	Consultation pour étude de faisabilité d'un bassin écrêteur sur le Luz des Labassères et suivi de la réalisation de la prestation	1 ^{er} semestre 2017	X		
	Etat des lieux d'un barrage de prise d'eau sur le Luz.	1 ^{er} trimestre 2017	X		
SIVU DE LA JUSCLE	Consultation pour attribution de l'année N1 de travaux de la DIG Juscle	1 ^{er} semestre 2017	X		

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS EN 2017 - SMBGP					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
SMBGP	Suivi de l'étude de mise en œuvre de la GeMAPI : information et préparation de la prise de compétence.	1 ^{er} et 2 nd semestre 2017	X	X	X
SIVU AGLÉ ET AULOUBE	Prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation de 2 dossiers de DIG (simplifiée et complète)	4 ^{ème} trimestre 2017	X		X
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU	Réunion d'échange sur le compétence GeMAPI et le projet de DIG sur le bassin versant du NEEZ.	4 ^{ème} trimestre 2017	X		X

2.3 Autres missions assurées par les agents sur l'exercice 2017

- Assistance du Président et du Directeur.
- Rédaction des Demandes de Travaux aux concessionnaires de réseaux
- Rédaction des dossiers de Déclarations de Travaux à destination de la Préfecture
- Divers : suivi des réunions, visites et relevés de terrain en réponse aux demandes des collectivités adhérentes au SIGP et SMBGP, participation aux Comités et Bureaux syndicaux, tâches administratives

Temps affecté aux missions :

Tableau 8 : répartition du temps affecté aux missions pour les agents

Descriptif de la mission	Evaluation du temps de travail global	
	Ingénieur	Technicien
Programmes du SIGP (terrain et administratif)	52,5% { 0% chantier 100% assistance technique	37% { 36% chantier 64% assistance technique
Programmes du SMBGP (terrain et administratif)	47,5% { 42% chantier 58% assistance technique	63% { 35% chantier 65% assistance technique

Les chantiers suivis sont moins nombreux sur le gave de Pau du fait de la fin du programme de travaux « intempéries » établi en 2014. La majeure partie de l'activité « chantier » a été occupée par la réalisation des travaux de réhabilitation de la décharge de Lons.

Pour le SIGP, la répartition de l'activité 2017 des agents techniques a davantage été axée sur l'assistance technique auprès des collectivités et tiers, en particulier sur des projets de grande ampleur (traitement des décharges en bord de gave, études hydrauliques préparatoires à la SLGRI et à la gestion des crues du gave de Pau).

Pour le SMBGP, l'activité chantier a été constituée essentiellement par l'achèvement du programme de travaux débuté en 2016. L'ensemble des chantiers prévus a été réalisé dans les délais du marché.

Pour ce syndicat également, l'activité 2017 a été centrée sur l'assistance technique, avec en particulier la mise en œuvre de la GeMAPI et la préparation des DIG futures sur divers sous-bassin des affluents du gave de Pau.

3- Note de synthèse sur l'état des cours d'eau suivis au 31 décembre 2017

3.1- Suivi du gave de Pau

Pour ce qui concerne le gave de PAU, les travaux d'entretien de cours d'eau et de protection de berge effectivement réalisés en 2017 ont concerné 3 communes. L'ouvrage le plus important a consisté en la réhabilitation de la décharge de la commune de LONS située en rive droite du gave de Pau, pour lequel le SIGP a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette opération était prévue au programme « intempérie » du gave de Pau défini après les dégâts de la crue de juin 2013. La complexité de l'opération et des études et dossiers règlementaires préliminaires a mobilisé l'essentiel de l'activité « travaux » du SIGP en 2017.

Le programme « intempérie » qui a constitué la quasi-totalité des travaux sur le gave de Pau depuis 2013 sera considéré soldé à la réalisation de la réhabilitation de la décharge de Jurançon, si la commune est en capacité d'y donner suite. En effet, les montants du projet définitif excèdent les estimations du programme « CATNAT », les travaux effectifs à réaliser étant plus complexes que la proposition initiale.

La commune de Mont-Lendresse a fait l'objet d'un programme de lutte contre la Jussie et de replantation de ripisylve après restauration végétale. La commune d'Arbus a fait l'objet d'une protection de berge pour éviter l'érosion menaçant d'un champ captant du SIEA de Gave et Baïses.

Ces 3 communes sont localisées dans la cartographie ci-après, fig.3 :

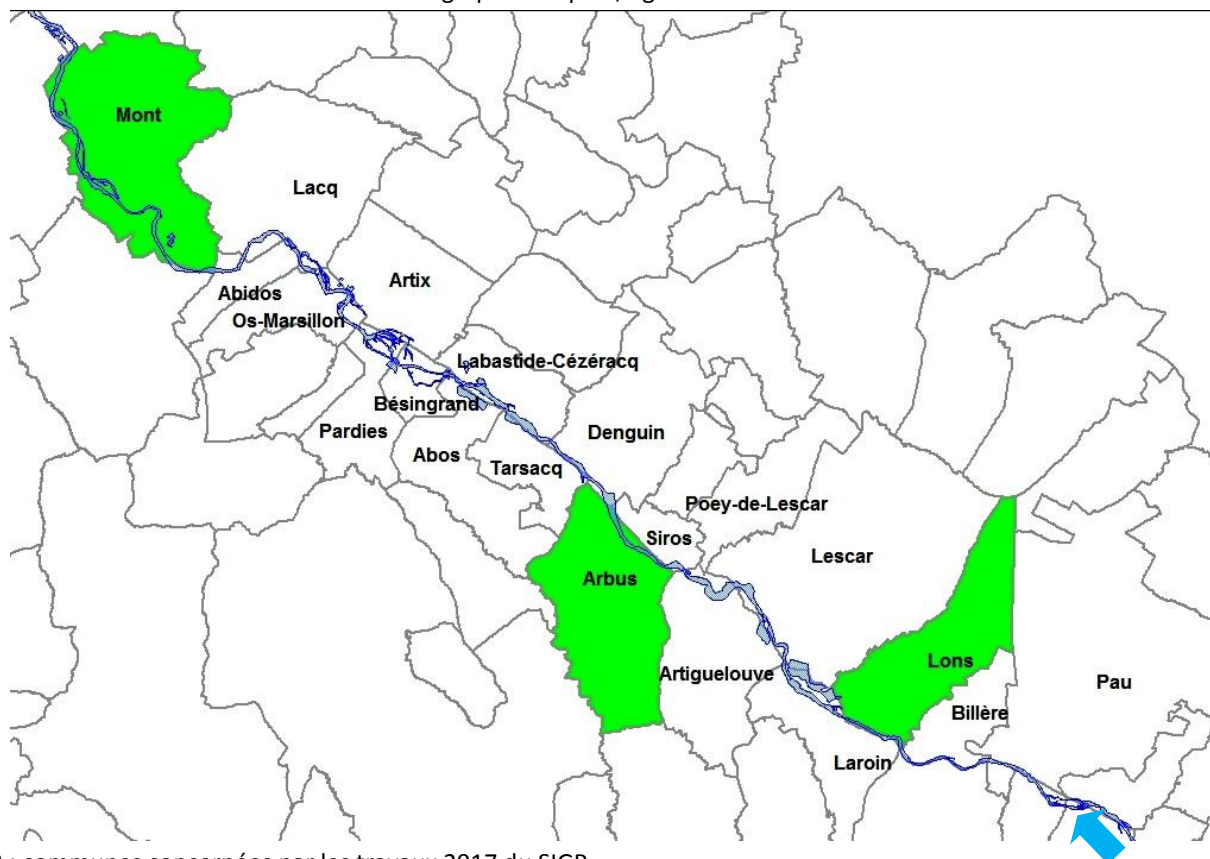


Fig.3 : communes concernées par les travaux 2017 du SIGP

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

De la même manière, les communes ayant sollicité et bénéficié de l'assistance technique du SIGP en 2017 sont indiquées dans la cartographie fig. 4 ci-après :

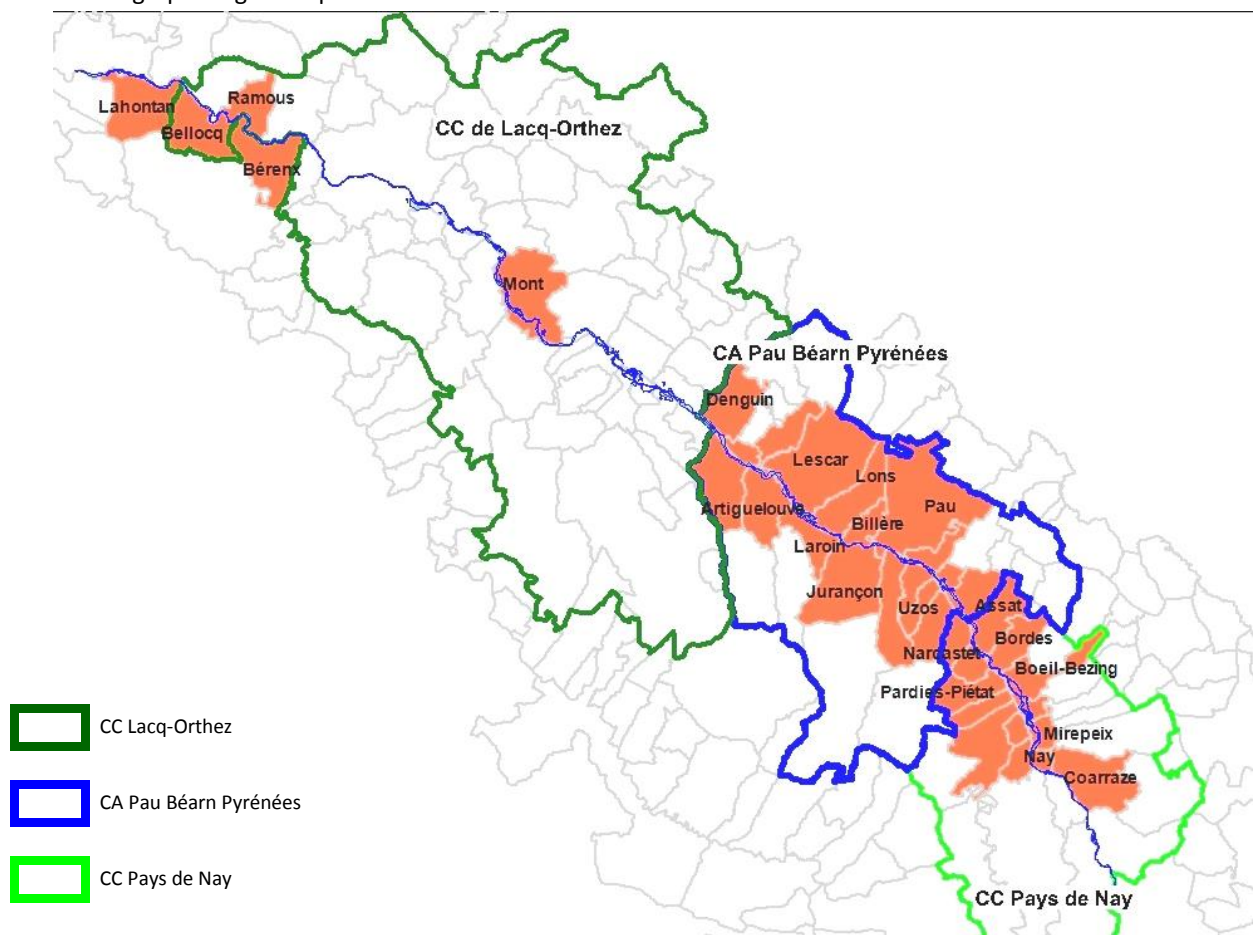


Fig.4 : communes ayant bénéficié de l'assistance technique du SIGP en 2017

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Commentaire :

Pour ce qui concerne les travaux, l'exercice 2017 ne contient qu'une opération du programme intempéries défini suite à la crue de juin 2013. Le reste correspond à des opérations ponctuelles menées à la demande et pour le compte de tiers.

Le SIGP met en œuvre depuis 2016 une série d'études hydrauliques d'envergure sur le gave de Pau en coopération avec les intercommunalités concernées (assistance à maître d'ouvrage pour la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN), maître d'ouvrage sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) avec co-financement. L'objectif est d'harmoniser la connaissance de l'impact des crues sur l'ensemble du territoire à l'échelle départementale afin de définir les secteurs à enjeux et risques d'inondation sur le territoire, et la définition des aménagements globaux pour diminuer ce risque. La démarche s'intègre résolument dans la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRi) dont le SMBGP est le porteur.

Par ailleurs, ces études ont également pour vocation plus large de proposer un espace de divagation admissible et un espace de bon fonctionnement du gave de Pau qui permettront de faire évoluer les pratiques de gestion à l'échelle cohérente du bassin versant, de manière coordonnée avec les territoires amont (65) et aval (64).

Enfin la DIG du gave de Pau a été validée par arrêté préfectoral du 23/06/2017 pour une durée de 5 ans (2017-2022).

3.2- Suivi des affluents du gave de Pau intégrés dans le SMBGP

Le programme de gestion des affluents mis en œuvre en 2016 par le SMBGP s'est achevé en 2017, une fois passée l'interdiction de travaux en 1^{ière} catégorie piscicole du 15 novembre 2016 au 15 mars 2017.

L'ensemble des chantiers autorisés pour ce programme a pu être réalisé courant de l'exercice 2017 et le marché correspondant a pu être soldé.

Quelques opérations isolées pour le compte de tiers ont également été effectuées.

Les communes concernées par ces interventions sont indiquées sur la carte suivante.

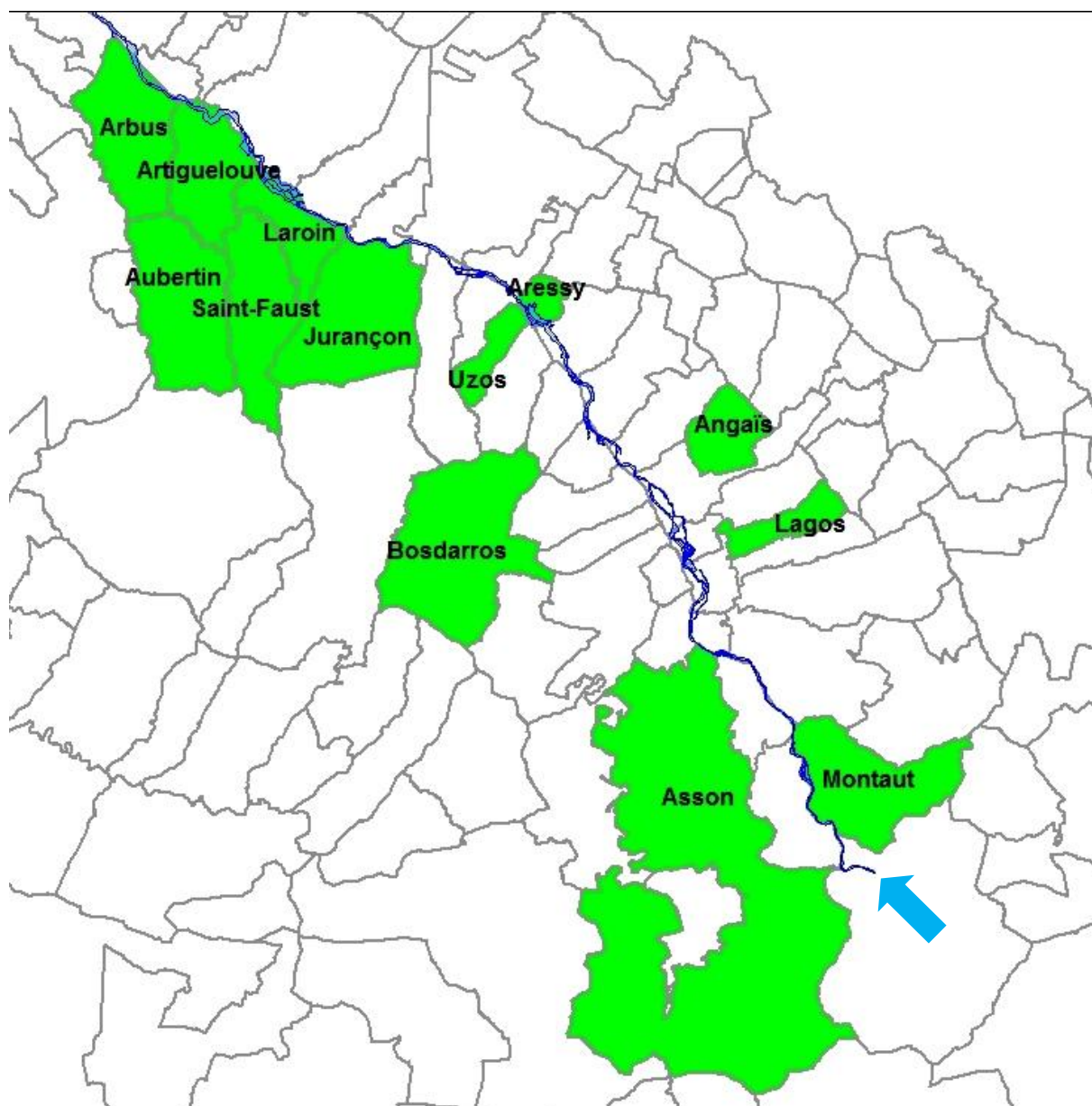


Fig.5 : communes concernées par le programme de gestion 2016 - 2017 du SMBGP et opérations pour compte de tiers.

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

De la même manière, les communes ayant sollicité et bénéficié de l'assistance technique du SMBGP en 2017 sont indiquées dans la cartographie fig. 6 ci-après :

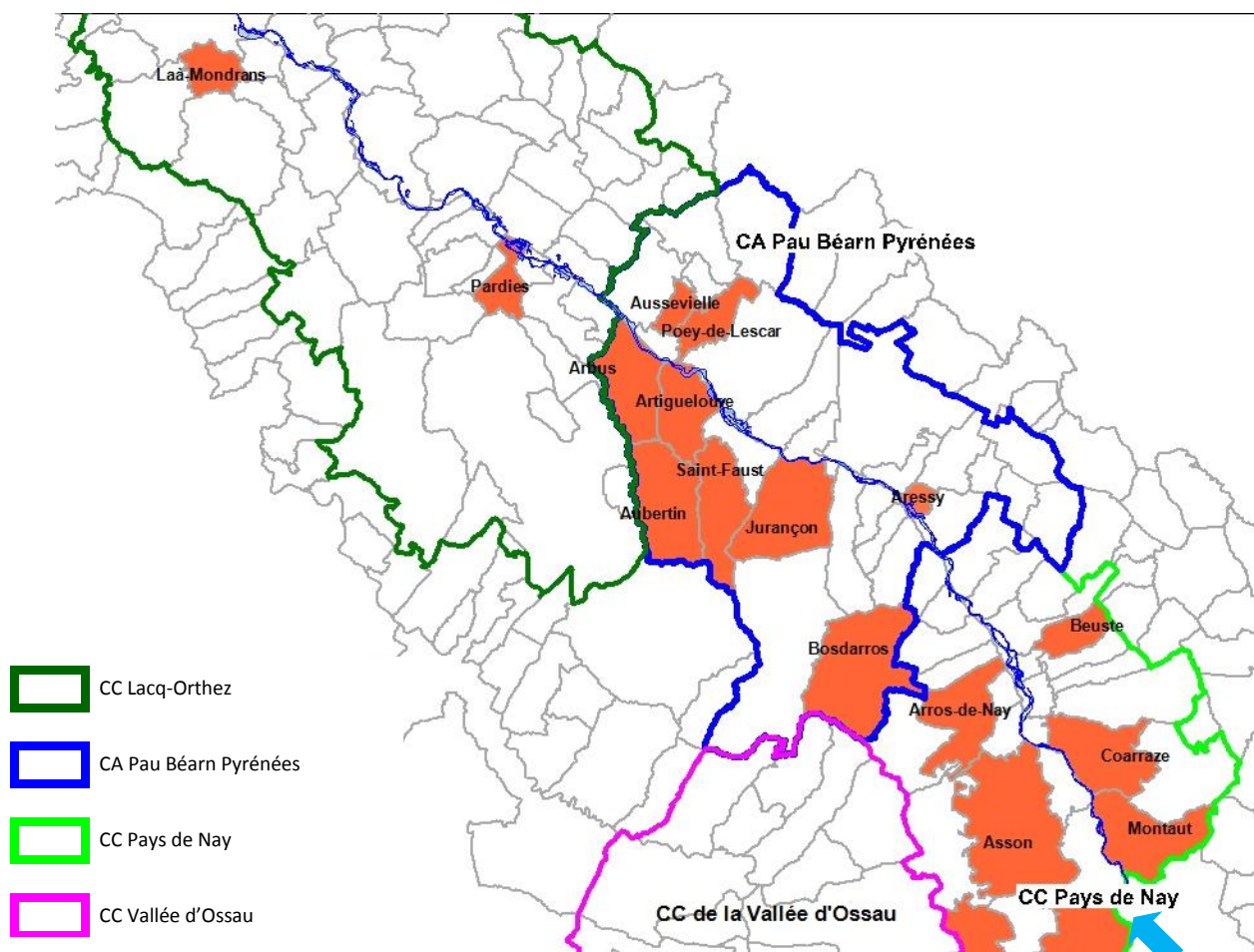


Fig.6 : communes ayant bénéficié de l'assistance technique du SMBGP en 2017

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Commentaires sur le suivi des affluents 2017 :

L'étude relative à la mise en œuvre de la compétence GeMAPI sur le territoire du bassin versant du gave de Pau (future gouvernance de la gestion des milieux aquatiques et du risque inondation sur le territoire lié au gave de Pau et les affluents) s'est poursuivie en 2017 et propose un modèle d'organisation nouvelle et les statuts correspondants, en cours de validation.

L'obtention de l'arrêté préfectoral de validation de la DIG « Juscle-Juscllet-Arribeu-Cazauran-Las Hies » a été pris le 21/03/2017 et a permis de réaliser en 2017 la première tranche des travaux d'entretien qui s'est tenue sur Saint Faust, Aubertin, Arbus et Artigueloube.

Des diagnostics préparatoires à l'établissement d'autres DIG ont été effectués ou sont en cours de réalisation sur le Neez, l'Ousse, etc. L'objectif est, à terme et dans le cadre de l'organisation future « GeMAPI », de disposer de DIG actives par sous bassins versants du gave de Pau, constitués d'ensembles d'affluents cohérents sur le plan hydrographique.

4- Propositions d'orientations pour l'activité de l'année suivante

4.1- Programme prévisionnel pour l'année 2018 : syndicat intercommunal du gave de Pau

Le programme 2017 sera essentiellement basé sur la poursuite des dossiers majeurs constitués par le traitement de la décharge de JURANÇON pour lequel le SIGP est maître d'ouvrage, ainsi que l'étude hydraulique sur le territoire amont de la CCPN, la finalisation de l'étude hydraulique sur le territoire de la CAPBP, et la préparation de la continuité sur le territoire de la Communauté de communes Lacq-Orthez (CCLO).

Un programme pluriannuel de gestion de la végétation et des atterrissements du gave de Pau ainsi qu'un programme d'entretien courant des protections existantes, s'inscrivant tous deux dans la DIG du gave de Pau, seront proposés et mis en œuvre partiellement.

4.2- Orientations pour l'année 2018 : syndicat mixte du bassin du gave de Pau

L'année 2018 sera majoritairement axée sur la préparation de la nouvelle gouvernance GeMAPI.

Dans ce cadre, la réalisation de dossiers de DIG ou de diagnostics préparatoires sont prépondérants afin de disposer de cadres d'actions prêts à être mis en œuvre dès le démarrage de la nouvelle organisation en 2019.

Les sous-bassins identifiés pour 2018 sont :

- Sous-bassin des Baïses et du Luzoué
- Sous-bassin du Luz et du Gest
- Sous-bassin du Neez et du Soust

En termes de travaux, l'année 2 du programme pluriannuel de gestion de la DIG Juscle et affluents sera mis en œuvre.

4.3- Cadre réglementaire des projets d'opérations de travaux

- pour le SIGP :
 - DIG obtenue le 23/06/2017
 - Déclarations de travaux ponctuelles.
- Pour le SMBGP :
 - DIG « Juscle » obtenue le 21/03/2017.
 - Déclarations de travaux ponctuelles.